



L'ITSCI et la RMI engagées dans un dialogue constructif

L'ITSCI et la RMI partagent l'objectif de permettre un approvisionnement responsable et ont engagé un dialogue constructif concernant la reconnaissance par la RMI de l'ITSCI en tant que système en amont. Les deux organisations se sont engagées à poursuivre un échange et une communication constructive, notamment avec les membres, les entités auditées et les parties prenantes.

À cette fin, l'ITSCI et la RMI ont tenu des discussions approfondies la semaine dernière afin d'améliorer la compréhension commune de la reconnaissance et de la pertinence du devoir de diligence. Les sujets abordés étaient les suivants :

- Le processus de reconnaissance du mécanisme en amont de la RMI, y compris les délais liés à l'annonce de la RMI ;
- Les exemples d'exigences en matière de preuves d'audit du RMAP pour le devoir de diligence des fonderies pour l'approvisionnement de zones de conflit ou à haut risque;
- La deuxième évaluation de conformité de l'ITSCI actuellement en cours et l'engagement à rendre public le rapport final d'évaluation.

L'ITSCI et la RMI soutiennent toutes les deux la mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque et reconnaissent que les entreprises conservent individuellement la responsabilité du devoir de diligence tout en utilisant une initiative ou un système, mais sans se reposer uniquement sur celle-ci ou celui-ci.

Des conversations supplémentaires sont prévues afin de parvenir à un résultat positif dès que possible. L'ITSCI et la RMI fourniront périodiquement des mises à jour sur les progrès et les prochaines étapes.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Jennifer Peyser, RMI Executive Director, jpeyser@responsiblebusiness.org
- Mickaël Daudin, ITSCI Programme Manager, mickael.daudin@internationaltin.org

END